

Le Guide du Restaurant Scolaire

ANNÉE 2023-2024



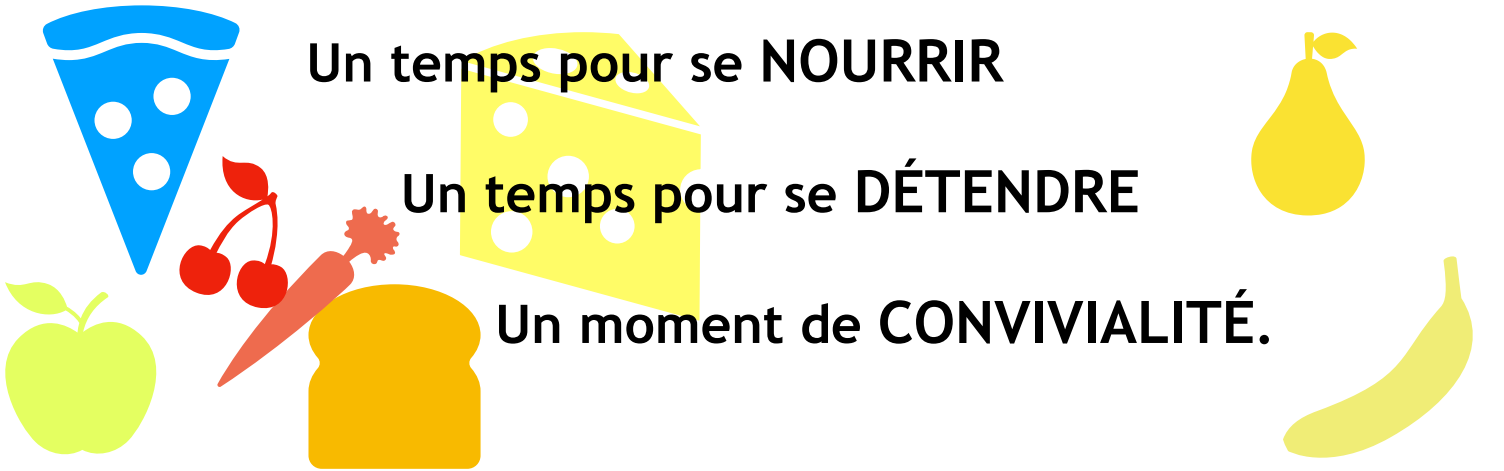
À l'attention
des enfants....
..... et de leurs parents.

Le temps du repas doit être pour l'enfant :

Un temps pour se **NOURRIR**

Un temps pour se **DÉTENDRE**

Un moment de **CONVIVIALITÉ.**



Je m'appelle,

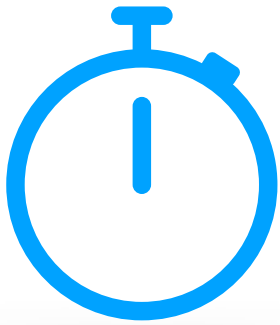
j'ai des droits et des devoirs que je m'engage
à respecter.

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

La Flocellière - SÈVREMONT

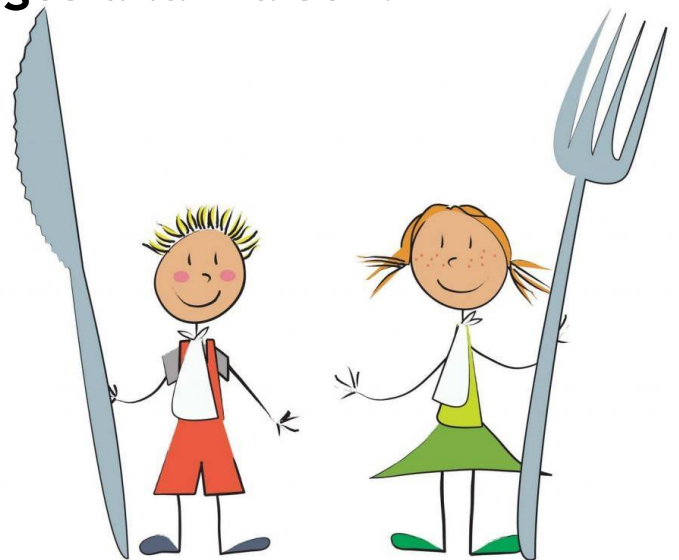
En application de la délibération du Conseil Municipal

Pendant la pause méridienne et le déjeuner, les enfants sont confiés à une équipe d'animateurs constituée par des agents qualifiés communaux. À ce titre, ils vont apprendre aux enfants à devenir grand et à faire tout seul, car il n'est pas toujours facile de couper sa viande, d'ouvrir son fromage ou d'éplucher un fruit.



Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour lire ce guide avec votre enfant et à poursuivre ses apprentissages à la maison.

SAVOIR ÊTRE :



Mes droits :

- j'ai le droit d'être respecté, d'être écouté, de m'exprimer
- je peux à tout moment m'adresser à l'adulte pour lui confier une inquiétude
- je dois être protégé contre l'agression d'autres enfants (moquerie, bousculade...)
- je dois pouvoir prendre mon repas dans une ambiance conviviale et détendue

Mes devoirs :

- je respecte mes camarades et les adultes référents
- je respecte les règles de politesse : je dis bonjour, merci, s'il te plait
- je respecte la nourriture
- je respecte les locaux et le matériel
- je respecte la propreté des lieux
- je respecte les règles d'hygiène et de sécurité
- je respecte le calme en parlant doucement

SAVOIR VIVRE :

Je m'engage à :

AVANT LE REPAS	PENDANT LE REPAS
<ul style="list-style-type: none">• Je veille aux règles de sécurité routière• je vais aux toilettes• je me lave les mains• j'entre dans le calme sans bousculade	<ul style="list-style-type: none">• je demande l'autorisation pour me déplacer• je ne crie pas• je ne jette pas la nourriture et ne joue pas avec• je termine mon assiette• je respecte les adultes et mes camarades

SAVOIR FAIRE :

- j'apprends à **goûter** à chaque plat avant de dire que je n'aime pas
- j'apprends à **essuyer** mon assiette
- j'apprivoise mon couteau et l'utilise pour **couper** la viande, couper et **éplucher** un fruit
- j'apprends à me **servir** un verre d'eau



À l'attention des parents.

Fonctionnement du Restaurant Scolaire :

Le repas est identique en Maternelle et en Primaire. Si votre enfant ne souhaite pas manger un aliment, le personnel l'invite à goûter, mais en aucun cas, il ne pourra remplacer le plat prévu.

Si votre enfant a un problème de santé ou d'allergie alimentaire, vous devez en faire part au responsable et fournir un certificat médical.

La prise de médicaments est interdite à la cantine.

En cas d'accident, le personnel prend l'initiative nécessaire selon le cas et vous prévient, ainsi que l'école.

En cas de manquement aux règles précitées, votre enfant peut être sanctionné par l'équipe éducative.

Il peut s'exposer à une relecture du guide ou une mise à l'écart. Vous pouvez être convoqués en cas de récidive. Une exclusion temporaire peut être appliquée.